

Assemblée Générale du 3 JUIN 2022 Exercice 2021-2022

En application des dispositions de l'article 8 des statuts, l'assemblée générale ordinaire - Exercice 2021 - de l'association départementale des parents de personnes en situation de handicap intellectuel et leurs amis (Unapei17) a été convoquée le vendredi 3 juin 2022 à partir de 14h par courrier et/ou par mail adressé à chacun des adhérents.

Conformément aux dispositions de l'article 8-1 des statuts, 59 membres ayant voix délibérative étant présents ou représentés sur les 188 adhérents à jour de leur cotisation pour l'année 2022, l'assemblée générale a pu valablement délibérer sur l'ordre du jour communiqué à l'ensemble des adhérents, à savoir :

- Accueil des participants
- Hommage
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2020/2021
- Rapport financier
- Budget prévisionnel et cotisation 2023
- Rapport d'activités des établissements et services
- Rapport associatif
- Nouvelles adhésions
- Élection des administrateurs
- Rapport d'orientation

Madame Sonia AHEHEHINNOU ouvre la 61^e assemblée générale par la projection de l'allocution de Monsieur Luc GATEAU, Président de l'Unapei.

Madame Sonia AHEHEHINNOU évoque l'engagement de l'Unapei17 dans la transformation de l'offre. Dans cet objectif, l'organisation fonctionnelle de l'association s'est déployée en parcours de vie pour accompagner au mieux l'autodétermination et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

Madame la Présidente met l'accent sur le mouvement parental gestionnaire, garant du bien-être des personnes accompagnées dans le cadre d'une société solidaire et inclusive.

Elle conclut par son investissement sans faille au cours de ses 6 années de présidence et exprime le souhait de passer le relai.

Avant de passer aux obligations statutaires, un hommage est rendu aux personnes qui nous ont quittées dans l'année. Une minute de silence est observée en leur mémoire.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020/2021

À l'unanimité des membres présents ou dûment représentés, l'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale 2020/2021.

Pour: 59 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

RAPPORTS FINANCIERS POUR L'EXERCICE 2021

Madame Aurélie BOURSIQUOT, directrice administrative et financière, Madame Anne-Marie OLARGUES et Monsieur CLAVERIE, commissaire aux comptes présentent les rapports financiers.

• Total du bilan	32 523 502€
• Compte de résultat	
○ Total des produits	27 228 212€
○ Total des charges	26 288 131€
• Résultat de l'exercice 2021	940 080€
• Bilan financier	
○ Fonds de roulement d'investissement	8 381 395€
○ Fonds de roulement d'exploitation	4 772 253€
○ Excédent de financement d'exploitation	2 175 601€
○ Trésorerie	16 255 384€
○ Taux d'endettement 2021	18,50 %

Budget global géré par l'association en 2021 : 26 492 062€
pour *les produits d'exploitation*

Le fonds de roulement représente 221 jours d'activité pour l'année 2021.

1^e résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la présentation des comptes annuels de l'association afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2021, les approuve à la majorité des membres présents ou dûment représentés, tels qu'ils sont été présentés et donne quitus à la présidente et à la trésorière pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

Pour 54 voix
Abstention 5 voix
Contre 0 voix

La parole est donnée à **Monsieur CLAVERIE**, commissaire aux comptes.

Le commissaire aux comptes rappelle sa mission légale sur les comptes présentés. Il souligne que la « barre » de l'association a été bien tenue dans un contexte particulier de pandémie et de guerre ce qui signifie une gouvernance de qualité.

Il remercie l'équipe comptable pour lui avoir facilité la tâche par la fluidité des relations entretenues.

« Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Le résultat apparaissant au compte de résultats reprend le résultat de l'association et les résultats des établissements et services gérés par l'association (y compris la reprise de résultat N-2) ».

La Rochelle, le 3 juin 2022

M. CLAVERIE

Société de commissaires aux comptes

« Groupe EXCEL »

2^e résolution

L'Assemblée Générale constate que les comptes annuels de l'exercice 2021 se soldent par un résultat comptable de 940 080.37 € soit pour la gestion contrôlée : 444 123.66€ et pour la gestion libre 495 956.69 €.

L'Assemblée Générale décide d'affecter les résultats tels que présentés :

Gestion libre : 457 358.40 € en report à nouveau pour les différents ESAT

Vie associative : 38 598.29 € soit -16 250.10 € en autres réserves services formation et 54 848.39 € en remboursement des reports à nouveau des ESAT

Pour	54 voix
Abstention	5 voix
Contre	0 voix

3^e résolution

L'Assemblée Générale constate que les deux mandats actuels du commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant arrivent à expiration. L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat pour les six prochains exercices sur la base de la proposition adressée le 17 mai 2022 par la SAS RENAudeau Renou & Associés en qualité de commissaire aux comptes titulaire.

BUDGET PRÉVISIONNEL

La parole est donnée à Madame Anne-Marie OLARGUES, trésorière.

4^e résolution

Après présentation par Madame la trésorière, l'assemblée générale approuve à l'unanimité des membres présents ou dûment représentés ayant voix délibérative, le budget prévisionnel 2023 tel que présenté avec le maintien de la cotisation à 67€.

Pour	59 voix
Abstention	0 voix
Contre	0 voix

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020/2021

Le rapport moral de l'association ainsi que les rapports d'activités des établissements et services ont pu être consultés et téléchargés à partir du site de l'association et pouvaient être adressés par courrier à la demande.

La parole est donnée à **Monsieur Alix MEYER**, directeur général, qui revient sur le versant financier de cette année 2021 par la baisse des budgets alloués par le Conseil départemental pour atteindre les coûts cibles fixés par le Département.

Il évoque la nouvelle organisation des établissements et services en parcours et territoire pour faciliter la transition inclusive pour tous : particularité d'une association parentale qui fidélise les professionnels.

Il cite l'expérimentation des « Ambassadeurs », participation des personnes accompagnées à la gouvernance de leur service.

Enfin, Monsieur MEYER termine par le Ségur de la Santé en appelant de ses vœux une revalorisation salariale de tous les métiers du secteur du Handicap.

Les activités des établissements et services sont illustrées par les Directeurs de parcours et les Directeurs Adjointes de Parcours qui développent les points suivants :

Madame Corinne PREVOST : Directrice Adjointe de Parcours – Territoire de La Rochelle

- ⇒ Unité d'enseignement externalisée au sein d'un Lycée professionnel
- ⇒ Travaux d'extension du FOH du Bonodeau à Lagord et regroupement du SAAJ de Saint Ouen et de l'unité de jour du Bonodeau

Madame Bénédicte ROCHARD : Directrice Adjointe de Parcours – Territoire Aunis Atlantique

- ⇒ Commission de suivi de la transformation de l'offre

Monsieur Daniel ALMEIDA : Directeur Adjoint de Parcours – Territoire Rochefort Saintonge

- ⇒ Rénovation du SAAJ de Rochefort
- ⇒ Restructuration du FOH du Thou
- ⇒ Ouverture d'une Unité d'Enseignement Spécialisée rattachée à l'IME du Pays Rochefortais et installée dans les locaux du CAC de Tonnay-Charente

Madame Samantha GADRET : Directrice Adjointe de Parcours – Territoire Aunis Sud

- ⇒ Création de 12 places de SESSAD à St Jean d'Angély
- ⇒ Création d'un atelier « cuisine collective » dans les locaux de la cuisine centrale de Saint Ouen et rattachée à l'ESAT du Breuil.

Monsieur Stéphane FORGERIT : Directeur de Parcours

Présentation de la démarche ESATCO et adhésion de l'Unapei17 aux 8 associations du mouvement Unapei qui partagent la même vision du Travail Protégé.

Madame Emeline LEBOEUF : Directrice de Parcours

Réponse positive à l'Appel à Projet lancé par la CNSA pour faire émerger des dispositifs innovants de participation des proches-aidants et des personnes accompagnées à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

Questions et/ou observations de la salle :

Siège social : 6 avenue Eric Tabarly – ZI les 4 Chevaliers 17180 Périgny- 05 46 27 13 60 – siege.social@unapei17.org

- Observation d'un adhérent à propos de la mauvaise qualité de la restauration et du non respect des menus annoncés.
- Intervention d'un adhérent qui se félicite de l'évolution de l'inclusion scolaire et professionnelle des personnes en situation de handicap mais qui pose la question de la prise en charge de celles ou ceux qui n'en ont pas les compétences.
- Constatation d'un adhérent sur une inclusion réussie mais qui souhaite ouvrir des clignotants sur la vie en établissement, résultat aujourd'hui des constructions d'hier auxquelles il a lui même participé.
Point très négatif sur la restauration qui offre une présentation lamentable et peu appétente.

5^{ème} résolution

L'assemblée générale approuve à la majorité des membres présents ou dûment représentés les rapports d'activités des établissements et services ainsi que le rapport associatif relatifs à l'exercice 2021.

Pour ***54 voix***
Abstention ***5 voix***
Contre ***0 voix***

NOUVELLES ADHÉSIONS

En application des dispositions de l'article 4 des statuts, les demandes d'adhésion validées par le conseil d'administration sont soumises à l'approbation de l'assemblée générale.

Les 22 demandes d'adhésion suivantes ont été enregistrées au cours de l'année 2021 :

- BERNARD Denise pour Nathalie - FOH/FOJ LAGORD
- BREGOWY Yolande pour Elena - SAVS ROCHEFORT
- CARLIER Ida pour Bertrand - Hors Unapei 17
- CHUILLET Stéphanie pour Léo DE MORAIS - IME SAINT OUEN
- COUDRIN Claude pour Laurent Hamburger - FOH/FAM BOUHET
- DRAPEAU Ghislaine pour Mathieu - IME SAINT OUEN
- EL FATIMI Fatima pour Anas BANNANI - IME SAINT OUEN
- GENEIX Imane pour Louis Neaud - IME SAINT OUEN
- GRINET/GAUDIN Corinne pour Laura - ESAT BORDS
- HEBERT Hannelore Sœur d'Emilie HEBERT - FOH LE BONNODEAU
- LAGORCE Céline pour Élona LAGORCE - IME SAINT OUEN
- LARELLE Christina pour Mathis RIBO - IME SAINT OUEN
- LE GRAND Diana pour Maël – UEMA
- LE JOUBIOUX Patricia pour Logane BARON - IME SAINT OUEN
- MARTIN Emmanuelle pour Clément - IMPRO la Chrysalide
- MARTIN Jean-Michel pour Olivier - FOH LE THOU
- MEGE Jacky pour Florian - IME SAINT OUEN
- PARMENTIER Odile pour Elise – SESSAD
- PORCHERON Annick pour Michel - ESAT LE BREUIL (Périgny)
- PROTEAU Dominique - EPHAD St SAUVEUR
- QUIRIN Clarisse pour Raphaël - FOH LE THOU

Siège social : 6 avenue Eric Tabarly – ZI les 4 Chevaliers 17180 Périgny- 05 46 27 13 60 –siege.social@unapei17.org

7^e Résolution

L'assemblée générale à l'unanimité des membres présents ou dûment représentés approuve le rapport d'orientation tel que présenté.

Pour	59 voix
Abstention	0 voix
Contre	0 voix

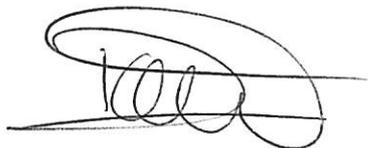
Madame la Présidente clôture l'assemblée générale à 17h par la citation suivante :

“Une injustice, où qu'elle soit, est une menace pour la justice partout. Nous sommes tous inéluctablement pris dans un réseau de relations mutuelles, liés par un destin commun. Tout ce qui affecte directement quelqu'un, nous affecte tous indirectement.”

Martin Luther King

L'Assemblée Générale Ordinaire statutaire est suivie de la restitution de la démarche « **Nos vies ensemble** » qui s'est déroulée au cours de l'année 2022 : retour des ateliers et réponses en vidéo à la question « **Si tu avais une baguette magique, qu'est-ce que tu aimerais pouvoir faire ?** » par les personnes accompagnées à l'IME, à l'ESAT du Breuil, au FOJ de Saint-Ouen et au foyer le Bonnodeau de Lagord. La question était posée par Mailys, Myriam et Valentin, tous les 3 accompagnés par l'Unapei 17.

La Secrétaire de séance
Catherine DAVIET



La Présidente
Sonia AHEHEHINNOU



Fabienne BARRAU
Présidente de l'Unapei 17